

Dossier d'inscription 2027/2028
ETAPE PREALABLE

Liste des pièces à joindre

Les personnes titulaires d'un diplôme de doctorat en droit soutenu après le 31 décembre 2024

Attention : ces documents devront être transmis à l'EDA ALIENOR **entre le 14 septembre et le 31 octobre 2026, par mail, à info@eda-alienor.com**.

En cas de dépôt tardif des pièces, l'inscription est susceptible d'être reportée à la session suivante en janvier 2028.

Pour les docteurs ayant soutenu leur thèse après le 31 décembre 2024

· Doctorat en droit délivré par une université française

- Pièces à fournir :
 - Copie du diplôme
 - Copie de la thèse, sous format PDF
 - Copie du Master 2 en droit délivré par une université française si vous l'avez obtenu
 - Justificatif d'une des expériences suivantes :
 - ✓ 60h/an pendant 2 ans d'enseignement en droit (sur les 5 dernières années), ou
 - ✓ 2 ans en tant que juriste assistant ou assistant de justice, ou
 - ✓ 2 ans en tant que juriste, d'au moins 700h/an.

· Doctorat en droit délivré par une université de l'Union européenne

- Pièces à fournir :
 - Copie du diplôme de doctorat en droit délivré par une université française ou de l'Union européenne
 - Copie de la thèse sous format PDF
 - Copie du master 2 en droit délivré par une université nationale française si vous l'avez obtenu
 - Justificatif d'une des expériences suivantes :
 - ✓ 60h/an pendant 2 ans d'enseignement en droit (sur les 5 dernières années), ou
 - ✓ 2 ans en tant que juriste assistant ou assistant de justice, ou
 - ✓ 2 ans en tant que juriste, d'au moins 700h/an.
 - Traduction certifiée en français des documents si nécessaire (traducteur inscrit sur la liste nationale des experts judiciaires ou sur l'une des listes d'experts judiciaires).

Le diplôme original du doctorat devra être présenté à l'EDA ALIENOR le 15 janvier 2027 au plus tard.

NB : le diplôme de doctorat doit être impérativement obtenu avant le 31 décembre 2026.